



Pour publication immédiate : 22/10/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO INTRODUIT DES REGLEMENTATIONS VISANT A PROTEGER LES NEW YORKAIS TRANSGENRES CONTRE LA DISCRIMINATION ILLEGALE

Première décision exécutive de la nation pour promulguer des réglementations à l'échelle de l'Etat interdisant le harcèlement et la discrimination sur la base de l'identité sexuelle, le statut de transgenre ou la dysphorie de genre

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a introduit aujourd'hui des réglementations au-travers de la Loi sur les droits de l'homme de l'Etat de New York, qui interdisent sans équivoque le harcèlement et la discrimination contre les personnes transgenres. Ces réglementations confirment que toutes les personnes transgenres sont protégées dans le cadre de la Loi sur les droits de l'homme de l'Etat, et que tous les employeurs publics et privés, les fournisseurs de logements, les entreprises, les prêteurs, et autres, devraient savoir que la discrimination à l'encontre des personnes transgenres est illégale et ne sera pas tolérée dans l'ensemble de l'Etat de New York.

C'est la première fois qu'un Gouverneur met en place des réglementations à l'échelle de l'Etat pour interdire le harcèlement et la discrimination sur la base de l'identité sexuelle, le statut transgenre ou la dysphorie de genre. Le Gouverneur Cuomo a annoncé ces réglementations lors d'un discours au dîner d'automne d'Empire State Pride Agenda, où il a également été mis à l'honneur avec le prix du flambeau d'argent du groupe, Silver Torch.

« Le fléau du harcèlement et de la discrimination envers les personnes transgenres est bien connu – et est aussi largement resté sans réponse pendant trop longtemps », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « L'Etat de New York a toujours été un phare pour le pays sur les droits des personnes LGBT. Nous avons lancé le mouvement lors de Stonewall, nous avons ouvert la voie avec le mariage pour tous, et maintenant, nous continuons de montrer le chemin à la nation. Nous ne tolérerons pas la discrimination ou le harcèlement envers les personnes transgenres partout dans l'Etat de New York – point. »

Ces réglementations représentent la première mesure réglementaire d'un Etat de la nation confirmant que le harcèlement et d'autres formes de discrimination, par des

entités publiques et privées, sur la base de l'identité sexuelle d'une personne, le statut transgenre, ou la dysphorie de genre, sont considérés comme une discrimination illégale. Dans le cadre de la loi d'Etat, la Division des droits de l'homme de l'Etat de New York a l'autorité statutaire pour promulguer les réglementations interprétant la loi sur les droits de l'homme. De plus, alors que la discrimination contre les personnes transgenres est particulièrement interdite dans l'Etat de New York par décret depuis 2009, en pratique ce décret ne protège que les agents de l'Etat.

De plus, l'Etat de New York a actuellement limité les zones de protection légale pour les personnes transgenres en raison d'ordonnances ou lois municipales qui interdisent également le harcèlement ou la discrimination, à des degrés divers. Cependant, de nombreuses municipalités ne garantissent pas ces protections, et il n'existe pas d'interdiction à l'échelle de l'Etat de la discrimination ou du harcèlement contre les personnes qui ne sont pas employées par l'Etat. La mesure du Gouverneur d'aujourd'hui assurera que toutes les personnes transgenres ne perdront pas leurs droits simplement en voyageant d'un comté ou d'une ville à une autre.

L'Etat de New York possède une longue histoire de la protection des droits des personnes transgenres dans le cadre des dispositions de la Loi sur les droits de l'homme. Dans l'affaire de 1977 de Richards contre l'Association américaine du tennis (U.S. Tennis Association), il a été reconnu que les plaintes de discrimination dans le cadre de la Loi sur les droits de l'homme peuvent être déposées par des personnes alléguant une discrimination sexuelle en raison de leur identité sexuelle, et cela a été longtemps la pratique de la Division des droits de l'homme d'accepter et de traiter les plaintes de discrimination pour identité sexuelle sur la base des catégories protégées de sexe, et le cas échéant, de handicap.

Au fil des ans, la jurisprudence fédérale et de l'Etat de New York dans ce domaine s'est développée pour soutenir la protection des personnes transgenres sur la base du sexe. Dans l'Etat de New York, la Loi sur les droits de l'homme offre sensiblement plus de protection que les lois fédérales contre la discrimination, parce que la dysphorie de genre est un trouble médical reconnu qui s'intègre dans la définition large de handicap de la loi d'Etat, comme les tribunaux de l'Etat de New York l'ont reconnu. Cette protection supplémentaire accorde des droits accrus aux personnes transgenres dans l'Etat de New York, tels que le droit d'un aménagement raisonnable pour ceux qui allèguent d'un diagnostic de dysphorie de genre.

L'Etat de New York a été le premier Etat de la nation à adopter une Loi sur les droits de l'homme contre la discrimination. La Loi, promulguée en 1945, accorde à chaque citoyen une chance égale de jouir d'une vie riche et productive. » Les personnes qui pensent avoir été harcelées ou avoir fait l'objet d'une discrimination peuvent déposer plainte auprès du tribunal de l'Etat, ou de la Division de droits de l'homme de l'Etat de New York, gratuitement. Ces plaintes font rapidement l'objet d'enquêtes dans les bureaux régionaux de l'ensemble de l'Etat.

Si la Division détermine qu'il existe une cause probable de penser qu'un harcèlement ou qu'une discrimination se soit produit, le Commissaire aux droits de l'homme jugera

l'affaire après une audience publique, et peut accorder un travail, un logement ou d'autres avantages, des paiements rétroactifs, des dommages-intérêts pour la souffrance morale, des amendes et sanctions civiles, et peut aussi demander des changements de politique et une formation si approprié. Les amendes et sanctions civiles peuvent atteindre près de 50 000 \$ ou près de 100 000 \$ si la discrimination s'avère volontaire, gratuite ou malveillante, et, contrairement à la loi fédérale, les dommages-intérêts aux personnes ne sont pas plafonnés.

Les nouvelles réglementations peuvent être consultées [ici](#). La Loi sur les droits de l'homme de l'Etat peut être consultée [ici](#).

Le Sénateur Brad Hoylman a déclaré : « Les droits des transgenres font partie de la mission inachevée du mouvement pour les droits civils des LGBT dans l'Etat de New York et je félicite le Gouverneur Cuomo pour prendre cette mesure audacieuse et courageuse de promulguer des protections pour le logement et l'emploi des personnes transgenres au-travers de réglementations. Grâce aux actions du Gouverneur aujourd'hui, des milliers de New Yorkais ne seront bientôt plus considérés comme des citoyens de seconde classe, simplement parce qu'ils s'identifient comme transgenres. La Loi sur la non-discrimination fondée sur l'orientation sexuelle (Gender Expression Nondiscrimination Act), parrainée par le Sénateur Squadron et le Député Gottfried, a été bloquée sans considération pendant des années par la majorité républicaine du Sénat de l'Etat. En tant que seule personne ouvertement LGBT au Sénat, je suis extrêmement reconnaissant au Gouverneur Cuomo pour prendre cette mesure historique et je suis impatient de travailler avec lui, les défenseurs et mes collègues démocrates du Sénat, pour codifier ses actions dans une session législative future. »

Le Sénateur Daniel Squadron a déclaré : « Il s'agit d'un grand pas pour corriger l'une des grandes injustices de l'Etat. Les New Yorkais transgenres seront désormais rassurés que la discrimination en matière de logement, d'emploi et d'hébergement public ne sera pas tolérée. Je remercie le Gouverneur Cuomo pour cette mesure exécutive forte ; mes collègues législatifs, le Sénateur Hoylman, ainsi que les Députés Gottfried et Glick, avec qui je continuerai de faire pression pour la Loi sur la non-discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ; et plus important encore, les défenseurs et les membres de la communauté qui ont lutté sans relâche pour demander un minimum d'équité. »

La Députée Deborah Glick a déclaré : « Les New Yorkais transgenres ont connu des années de discrimination, parce que nos lois étaient en retard par rapport à la réalité de la vie des gens. Mais, moi-même et d'autres, avons plaidé pour que nos lois anti-discrimination étendent en fait leurs protections aux New Yorkais transgenres. Je suis extrêmement heureuse que le Gouverneur Cuomo, une fois encore, se mobilise pour faire en sorte que l'Etat de New York soit un chef de file de la protection des droits de tous les New Yorkais LBT. »

Le Député Harry Bronson a déclaré : « C'est un pas en avant considérable pour l'Etat de New York. Le harcèlement et la discrimination contre les personnes transgenres est inacceptable, et le Gouverneur Cuomo a absolument raison de prendre cette position

audacieuse. Il s'agit de s'assurer que l'égalité et la justice soient réellement pour tous – et nous espérons que d'autres Etats et le gouvernement fédéral prendront aussi des mesures. »

Le Député Richard Gottfried a déclaré : « La mesure exécutive du Gouverneur Cuomo d'interpréter la Loi sur les droits de l'homme pour couvrir la discrimination transgenre est une étape majeure pour la dignité de tous. Les employeurs, les fournisseurs de logements, les lieux d'hébergement public, et les prêteurs doivent maintenant appliquer cette interprétation, à savoir que la discrimination transgenre est une forme de discrimination sexuelle dans leurs pratiques et politiques. Mais le Sénat de l'Etat ne doit pas échapper à ses responsabilités et doit adopter le projet de loi GENDA, pour qu'il ne fasse aucun doute que nous soutenons l'égalité pour tous les New Yorkais. »

Nathan Schaefer, Directeur Exécutif, Empire State Pride Agenda (ESPA), a déclaré : « Après des années de combat sans relâche, nous avons remporté une immense victoire pour les droits civils des transgenres avec l'annonce du Gouverneur Cuomo de ce soir. »

Les Co-Présidents du Conseil d'administration d'ESPA, Norman C. Simon et Melissa Sklarz se sont également réjouis de l'annonce du Gouverneur, notant : « Cette victoire ne fera qu'accélérer nos avancées, car Pride Agenda continue d'avancer pour gagner la pleine égalité et la justice pour les New Yorkais LGBT. »

Les réglementations feront l'objet d'un préavis de 45 jours et d'une période de commentaires avant d'être pleinement mises en œuvre.

L'annonce d'aujourd'hui capitalise sur le soutien novateur passé du Gouverneur Cuomo à la communauté transgenre. En 2014, le Gouverneur a introduit de [nouvelles réglementations](#) pour inclure les services de soins de santé transgenres dans le cadre du programme Medicaid de l'Etat de New York, assurant que les inscrits peuvent recevoir une couverture de traitement pour les thérapies hormonales et la chirurgie de réassignation sexuelle. L'administration du Gouverneur a émis également des [directives réglementaires](#) aux assureurs stipulant qu'ils ne peuvent refuser un traitement médicalement nécessaire pour la dysphorie de genre.

De plus, cet été, le Gouverneur Cuomo a annoncé que l'Etat de New York serait le premier Etat de la nation à s'engager à [mettre fin à l'épidémie VIH/SIDA](#). La promesse du Gouverneur sera accomplie en réduisant le nombre annuel des nouvelles infections VIH à seulement 750 (contre une estimation de 3 000) d'ici la fin de 2020, réalisant la toute première diminution de la prévalence du virus VIH dans l'Etat de New York. Cela marquerait la première fois où une réduction du caractère endémique du SIDA serait due à une diminution des nouveaux cas.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418